

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Montréal 

Séance tenue le 3 décembre 2003

Numéro de la résolution CE03 2578

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Pierrefonds (no 1044) », de manière à remplacer l'aire d'affectation « rurale » située sur le boulevard Gouin Ouest, par une aire d'affectation « institutionnelle », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 2- de recommander au conseil municipal :
  - de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville;
  - de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Adopté à l'unanimité.

1033050115  
40.002

Francine SENÉCAL

Me Jacqueline LEDUC, avocate

\_\_\_\_\_  
Vice-présidente du comité exécutif

\_\_\_\_\_  
Greffière